



CIRCULAIRE N° 164 du 8 septembre 2003.

**Objet :** Plans de déplacements scolaires et mobilité scolaire

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** FOND (Mat/Prim/Ord) en Région wallonne

**Période :** année scolaire 2003/2004

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres de la Région wallonne ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ayant en charge des écoles situées en Région wallonne ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires organisées par la Communauté en Région wallonne et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires officielles subventionnées par la Communauté en Région wallonne et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté en Région wallonne et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

**Pour information :**

- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Associations de parents ;
- Aux membres des Conseils de participation ;
- Aux centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française en Région wallonne

**Autorités :** Min.

**Signataires :** Jean-Marc NOLLET et José DARAS

**Gestionnaire :** Cabinets des Ministres

**Personnes-ressources :** Dominique ROSSI ON (Ministre Nollet), Nine MURET (Ministre Daras)

**Référence facultative :**

**Nombre de pages :** texte : 3      annexe : 1 dépliant.

**Téléphone pour duplicata :**      Agers : 02/213.59.11 – Site web : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**Mots-clés :** Sécurité routière, mobilité scolaire.



Bruxelles, le 8 septembre 2003.

**Objet : Plans de déplacements scolaires pour une mobilité durable**

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons de constater que de plus en plus d'écoles s'investissent et obtiennent les conditions d'une meilleure mobilité aux alentours de leur établissement. Plans de déplacements scolaires, passages pour piétons, zone 30, partenariat avec la police, les autorités communales et les associations citoyennes...sont autant d'exemples de réalisations concrètes qui ont vu le jour grâce à l'initiative des acteurs scolaires.

A quelques jours de la quatrième édition de la Semaine de la Mobilité<sup>1</sup> qui se déroulera du 16 au 22 septembre prochain, il nous a semblé d'autant plus important de revenir sur cette thématique. Cette semaine sera en effet l'occasion pour les pouvoirs organisateurs directions d'écoles, les enseignants, les parents et les élèves de concrétiser ou de réitérer leur engagement en faveur d'une mobilité plus durable.

\*\*\*

**Plans de déplacements scolaires : un guide pour vous aider**

Dans une grande partie de la Wallonie, les élèves, les parents et enseignants qui empruntent le chemin de l'école sont quotidiennement confrontés à des problèmes de circulation et au sentiment d'insécurité, voire à l'insécurité objective que ces trajets engendrent.

Sécurité routière, environnement, ... il était plus que temps de prendre conscience de ces enjeux et d'adopter une série de mesures pratiques, comme l'ont fait déjà la plupart des pays voisins (Grande-Bretagne, Italie, etc.).

Parmi celle-ci, nous tenions à rappeler l'existence d'un guide intitulé « **Outils pour réaliser un plan de déplacements scolaires** ». Un exemplaire de guide a déjà été envoyé au mois de mai dernier dans toutes les écoles de la Région wallonne. Pour rappel,

---

<sup>1</sup> Toutes les informations relatives à la Semaine de la Mobilité sont disponibles à l'adresse : <http://semaine.mobilite.wallonie.be>

il décrit une série d'outils qui vous permettront d'amorcer un changement durable de la situation que vous rencontrez actuellement.

Concrètement, vous y trouverez une méthode de travail permettant de mieux répondre aux problèmes de transport auxquels est confrontée l'école, ou plusieurs écoles d'une même zone. Une série de réponses adaptées à la situation y sont proposées.

Des fiches pratiques exposent de façon simple un grand nombre d'actions que vous pouvez mettre en œuvre suite à l'élaboration du plan, qui concernent avant tout des actions de sensibilisation et de modification de comportements des acteurs impliqués mais aussi qui mettent en évidence des améliorations à apporter aux infrastructures. Le guide rend également compte du travail déjà réalisé dans 10 écoles-pilotes, et identifie les leviers et les freins qui sont apparus dans ces expériences.

Un « répertoire de bonnes adresses » vous permet d'entrer en contact avec tous les acteurs qui peuvent vous aider dans la réalisation d'un plan.

Pour vous le procurer : contactez la Direction de la Communication du MET (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports) au 081.40.84.80.
---

\* \* \*

### **Un brevet du cycliste : un projet pilote**

Dans le cadre des Plans de Déplacements scolaires, un brevet du cycliste va être lancé dès septembre. Ce brevet sera lancé à petite échelle dans une série d'écoles qui se sont déjà engagées dans un Plan de déplacements scolaires. Cette expérience-pilote sera menée en partenariat avec l'I BSR et les Maisons des cyclistes.

Sur base des résultats de cette expérience-pilote, dont nous vous tiendrons informés, nous espérons voir le brevet cycliste entrer progressivement dans toutes les écoles avec le même succès que le brevet de natation.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint un dépliant relatif à ce brevet pilote. Ce document contient une série d'informations ayant trait au vélo qui pourront vous intéresser si vous désirez entamer une démarche en faveur du vélo à l'école.

\* \* \*

Pour conclure, nous vous invitons donc à être attentifs à ce Guide « Plan de déplacements scolaires » qui est mis à votre disposition. Nous vous encourageons également à vous mobiliser à travers notamment cette Semaine de la Mobilité, en faveur d'une mobilité durable, toujours plus respectueuse de l'enfant et de la vie. Nous vous remercions d'avance pour votre investissement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'José Daras', with a long horizontal stroke extending to the left.

José DARAS  
Ministre des Transports,  
la Mobilité et de l'Énergie

Jean-Marc NOLLET  
Ministre de l'Enfance, chargé de  
de l'enseignement fondamental,  
de l'accueil et des missions  
confiées à l'ONE

### Vous êtes directeur d'école ?

Le Brevet du Cycliste est d'abord proposé aux écoles qui réalisent un Plan de Déplacements Scolaires. C'est sur base volontaire que votre école s'engage dans le processus de formation du Brevet du Cycliste.

Mais toutes les écoles peuvent s'informer et échanger de différents outils pour les aider à réaliser avec leurs élèves des projets éducatifs sur le vélo en s'adressant aux Maisons des Cyclistes (voir adresses ci-contre).

### Vous êtes enseignant ?

Vous avez un rôle "moteur" à jouer. Vous serez formé par l'EMWV et l'IBSCN et soutenu lors de vos activités par les Maisons des Cyclistes. Vous disposerez également de matériel didactique adapté.

Votre formation sera reconnue par la Communauté française.

### Vous êtes parent ?

Vous avez un rôle très important à jouer : diverses brochures pour vous informer sur la mobilité et la sécurité à vélo sont à votre disposition dans les associations citées. De plus, des vélo-écoles pour adultes et familles sont régulièrement organisées.

#### Pour plus d'informations :

l'EMWV (voir coordonnées ci-contre) ou  
la Ligue des Familles  
Tél.: 02/507 72 57 - Fax: 02/507 72 00  
E-mail: mobilite@liguedesfamilles.be

### Qui contacter ?

#### Pour la formation des enseignants

##### L'École Wallonne des Moniteurs de Vélo-Ecole (EMWV)

Rue Muzet, 16 - 5000 Namur  
Tél.: 081/81 38 48 - Fax: 081/81 38 23  
E-mail: gracq.wallonie@skynet.be

##### L'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR)

Cellule Education Routière  
Chaussée de Haecht, 1405 - 1130 Bruxelles  
Tél.: 02/264.15.11 - Fax: 02/216.43.42  
E-mail: info@ibsr.be

#### Pour organiser la journée "brevet"

##### La Maison des Cyclistes de Charleroi

Rue du Grand Central, 57 - B-5000 Charleroi  
Tél.: 071/53 58 50 - Fax: 071/53 58 53  
E-mail: charleroi@proveilo.be

##### La Maison des Cyclistes de Liège

Rue de Gueldre, 3 - 4000 Liège  
Tél.: 04/222 20 46 - Fax: 04/222 20 46  
E-mail: liege@proveilo.be

##### La Maison des Cyclistes de Mons

Rue de la Poterie, 17 - 7000 Mons  
Tél.: 065/84 95 81 - Fax: 065/84 95 82  
E-mail: mons@proveilo.be

##### La Maison des Cyclistes de Namur

Rue Muzet, 16 - 5000 Namur  
Tél.: 081/81 38 48 - Fax: 081/81 38 23  
E-mail: gracq.wallonie@skynet.be

# BREVET DU CYCLISTE

Une initiative du Ministre wallon de la  
Mobilité, des Transports et de l'Énergie



## POURQUOI UN BREVET DU CYCLISTE ?

Se déplacer à vélo implique un apprentissage tant du point de vue des connaissances du code de la route que de la maîtrise de son vélo. De là, l'idée de créer un Brevet du Cycliste, comme il existe un brevet de natation.

Un brevet à l'école implique à la fois une formation de qualité et un apprentissage identique pour tous les enfants.

### Le vélo, c'est :

1. Le "vélo plaisir" pour les balades entre amis et en famille.
2. Le "vélo santé" car il permet de faire de l'exercice et donc d'être un peu moins sédentaire.
3. Le "vélo au quotidien", par exemple, peut être utilisé pour les déplacements vers l'école.

En 2003-2004, une série d'écoles, impliquées dans un "Plan de Déplacements

Scolaires" destiné à rendre plus fluide et plus sûr l'accès à l'école, sont invitées à organiser ce brevet avec l'aide des partenaires cités dans ce dépliant.



## LE BREVET DU CYCLISTE, C'EST QUOI ?

C'est un document obtenu suite à un apprentissage donné au sein de l'école par les enseignants formés par l'Ecole Wallonne de Moniteurs de Vélo-Ecole du GRACQ et l'Institut Belge pour la Sécurité Routière: apprentissage contrôlé par un test dans l'environnement proche de l'école qui sera l'occasion de vérifier les compétences de chaque enfant à se déplacer à vélo dans la circulation.

Le **BREVET** a pour objectif de former les élèves de 5<sup>ème</sup> primaire à l'usage du vélo. Les thèmes qui seront traités à l'école sont: le code de la route, l'équipement et la mécanique du vélo, les pièges de la circulation, l'attitude à acquérir dans le trafic, l'habileté à vélo.

Ce type de brevet existe déjà en Angleterre, au Grand-Duché de Luxembourg, au Danemark et ailleurs.

C'est une expérience-pilote proposée par la Région wallonne et la Communauté française, soutenue par l'IBSR

et avec l'aide d'associations actives en matière de mobilité douce.



## COMMENT et avec QUI ?

